

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 11 octobre 2007

📁 Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2007.

Le compte-rendu de la dernière séance, lu par le secrétaire de mairie, est approuvé et signé par tous les conseillers.

📁 Examen de l'ordre du jour

📁 Adhésion de la commune de Drucat au Siaep

Par délibération du 15 février dernier, la commune de Drucat a demandé son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable du Ponthieu. Par délibération du 22 juin 2007, Le SIAEP a accepté cette adhésion.

Cette demande est accueillie de façon très favorable dans la mesure où elle contribue à augmenter le potentiel « clients » du syndicat et qu'elle permet par la même occasion de résoudre le problème récurrent de la pression de l'eau sur les communes de Canchy et Neuilly l'Hôpital.

📁 Rapport annuel de la société délégitaire de la gestion de l'eau en 2006

Le maire donne connaissance de ce rapport qui contient 83 pages.

Pour une facture de 120 m³, assainissement et taxes comprises, le prix de l'eau est aujourd'hui, de 4.43 euros : 1.89 pour le service de l'eau, 1.99 pour l'assainissement et 0.55 au titre des taxes et des redevances.

Il faut savoir qu' :

une douche, c'est 60 à 80 litres,
un bain, 150 à 200 litres,
une vaisselle manuelle, 50 litres pour 12 couverts,
un lave-linge, 70 à 120 litres,
une chasse d'eau, 6 à 12 litres.

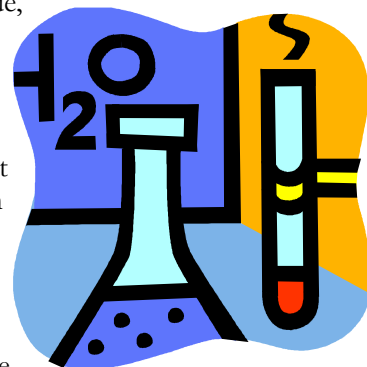
18 970 m³ d'eau ont été distribués aux 174 foyers du village soit une diminution de 5.6% par rapport à 2005.



Dans le budget des ménages, le poids de l'eau représente moins de 1%.

Le rapport rappelle que, d'un point de vue sanitaire, l'eau est interdite à la consommation pour les femmes enceintes et les nourrissons en raison du dépassement de la norme en nitrates.

Le compte annuel de résultat de l'exploitation pour 2006 donne un excédent de 29 135 euros.



Le maire rappelle que des travaux importants ont été réalisés cette année par le syndicat, à Ouville en direction du Plessiel, à Hautvillers dans la Ruelle et rue de la Halle très prochainement.

L'agence Val de Somme est située : Rive Droite de la Somme, à Abbeville. Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, prendre un rendez-vous avec un technicien...

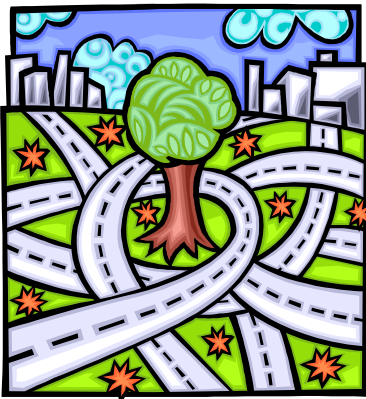
Tél. : 0810.108.801

📁 Carte communale

J.C. Buisine signale qu'une ultime réunion a eu lieu en mairie le 26 septembre dernier afin de régler les derniers points en liaison avec les services de la DDE. Le commissaire enquêteur a été désigné le 11/10/2007 par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens. L'enquête publique débutera le 5 novembre 2007 pour se terminer le 7 décembre 2007.

Le commissaire enquêteur sera en mairie les 7 et 14 novembre de 9h à 12h et les 21 novembre et 5 décembre de 14h à 17h. Le dossier pourra être consulté aux heures d'ouverture de la mairie et les jours de permanence du commissaire enquêteur.

Tableau de classement des voies communales



Conformément au contrat qui nous lie avec la D.D.E. (convention ATESAT), celle-ci a été chargée d'établir le tableau de classement des voies communales à caractère de **Rue**, de **Chemin** et de **Place Publique**.

Une dernière modification a été demandée : elle concerne la rue de la Halle et l'intégration dans ce tableau de la rue du Pré Vert.

La longueur des voies communales à caractère de **chemin** s'élève à : 7 038 m au lieu de 8 938 m auparavant.

La longueur des voies communales à caractère de **rue** est de 5 876 m au lieu de 2 703 m auparavant ; et 500 m² pour la place du cimetière.

Chantier d'insertion

Le chantier relatif à l'école est terminé. Les travaux ont été menés à la satisfaction des responsables de l'association du Vimeu, des travailleurs et de la commune.

Nous leur avons offert, le dernier jour, un repas préparé par la maison Gallemant de Noyelles sur Mer. En 2008 nous vous proposons une nouvelle intervention pour une réfection de la toiture et des murs de la sacristie, ainsi qu'un rejointoiement de 2 faces arrière de la mairie et du mur de l'ancien cimetière.

Schéma Directeur d'Assainissement

Suite à la présentation du rapport du Schéma Directeur d'Assainissement faite en mairie le 13 mars dernier, la société AMODIAG a fait parvenir à notre demande et à celle des communes de Forest l'Abbaye, le Titre et Lamotte-Buleux un rapport complémentaire sur la mise en place d'un système d'assainissement collectif avec les communes citées.

Une rencontre avec les maires des communes voisines s'avère nécessaire afin que l'on examine les propositions du rapport et les souhaits des uns et des autres.

Par conséquent aucune décision ne sera prise dans l'immédiat.

« Maisons Traditionnelles Mikit »

Le maire indique que la société MIKIT a fait l'acquisition d'un terrain à bâtir sis 455 rue Verte pour y installer, dans une maison témoin, le siège de sa société. Une source de revenus supplémentaires pour la commune...

Du nouveau à la DDE...

L'ordonnance du 8 décembre 2005 relative aux permis de construire et aux autorisations d'urbanisme simplifie le droit des sols. Cette réforme entrée en vigueur le 1^{er} octobre vise à :

- clarifier le droit des sols en réduisant le nombre des autorisations et déclarations de construire ;
- à préciser les champs d'application ;
- à garantir les délais d'instruction des demandes et un contenu précis des dossiers ;
- à responsabiliser les constructeurs ;
- à simplifier le certificat d'urbanisme.

Les 11 autorisations et les 5 déclarations actuelles sont réduites à 3 imprimés :

Le permis de construire,

Le permis d'aménager et de démolir

Une déclaration préalable.

Ainsi le délai d'instruction de droit commun est fixé à :

1 mois pour les déclarations,

2 mois pour les maisons individuelles et les permis de démolir,

3 mois pour les autres permis de construire ou permis d'aménager.

De nouveaux formulaires ont été mis à notre disposition en mairie.

Vous pouvez aussi télécharger ces imprimés sur Internet à l'adresse suivante : www.service-public.fr



Le point sur l'avancement des lotissements

Le Pré-Vert

10 permis de construire ont été déposés à la mairie.

Rue de la Halle

7 permis ont été déposés à la mairie.

Unilogi à OUVILLE, Grande Rue en direction du Plessiel-Drucat

Le dossier de lotissement a été déposé le 22/05/2007 pour instruction auprès des services préfectoraux. Afin de régler les questions d'alignement, une cession gratuite de terrain au profit de la commune est en cours concernant la rue Bréant. Une évaluation a néanmoins été sollicitée auprès de « France Domaine ».

Le syndicat scolaire

Les enseignants du regroupement pédagogique ont organisé une réunion des parents d'élèves le vendredi 14 septembre à la mairie du Titre.

Les effectifs sont les suivants :

Petite section : 19 enfants

Moyenne section : 12

Grande section : 24

Cours préparatoire : 21

Cours élémentaire 1 : 19

Cours élémentaire 2 : 21

Cours moyen 1 : 19

Cours moyen 2 : 23

Soit 158 élèves inscrits dans le regroupement.

Les samedis sans école ont été arrêtés par l'inspection académique aux :
27 octobre, 17 novembre, 22 décembre 2007, 26 janvier 2008, 9 février, 1^{er} et 22 mars, 5 avril ; 17 mai et 14 juin 2008.

Résultat du concours des Maisons

Fleuries

| | |
|-------------------------|-------|
| 1 - Geneviève Durot | 50 € |
| 1 - Jacques Israël | 50 €. |
| 1 - Joseph Ziolo | 50 €. |
| 4 - Bernard Parmentier | 30 €. |
| 5 - Marie-Paule Maison | 30 €. |
| 6 - Jocelyne Gest | 20 €. |
| 7 - Karine Coulon | 20 €. |
| 8 - Françoise Tembouret | 20 €. |
| 9 - Michèle Vitu | 20 €. |
| 10 - Sylvain Vacossin | 20 € |
| 10 - Dominique Massalon | 20 €. |



Ex-aequo avec 1 bouquet de fleurs

- Frédéric Dessaux
- Nathalie Ternois
- Alexandra Fouquemberg
- Karine Vacossin
- Casilda Israël
- Cathy Langue

- Bruno Bourdon
- Franck Pecquery et Malika Saunoun
- Roland Malbrecq
- Antoinette Lanoy
- Brigitte Lansmant
- Catherine Brianchon
- Roselyne Carpentier
- Martine Deneux
- Claude Lechaine
- Xavier Pégard
- Geneviève Coulon
- Josiane Bourdon



En Bref

En direct de la ...Mairie

Notre adresse électronique est la suivante :
hautvillers-ouville@wanadoo.fr

Vous pouvez nous écrire et faire-part de vos remarques ou de suggestions...A vos ordinateurs.

Repas des Aînés

Pour la deuxième année consécutive le repas des aînés, offert par la commune, est prévu le 11 novembre au Motel de Buigny Saint Maclou, après les cérémonies.

Une invitation sera adressée à chaque intéressé avec un coupon réponse à retourner en mairie avant le samedi 4 novembre. Ce repas est réservé aux personnes qui auront 65 ans et plus au 31 décembre 2007. Elles peuvent si elles le souhaitent, être accompagnées par des personnes de leur choix moyennant une participation de **20 euros**.

Lieu de promenade à préserver

Le chemin situé entre la propriété de Francis Martel et le derrière de la propriété de M. et Mme Ziolo à Ouville fait partie du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et, à ce titre, il est protégé.

Ce qui signifie en clair que la circulation automobile y est formellement interdite.

C'est uniquement un lieu de promenade et nous tenons à lui conserver son attrait. Nous invitons aussi les riverains à faire en sorte que la promenade soit la plus agréable possible pour tous ceux qui empruntent ce chemin.

Bibliothèque



La commune dispose de livres et de CD prêtés par la bibliothèque départementale et renouvelés très régulièrement.

Cette bibliothèque peu fréquentée aujourd'hui par la population risque de disparaître un jour ou l'autre à défaut de lecteurs...ce qui serait plutôt navrant. Nous souhaiterions relancer l'opération avec un ou plusieurs bénévoles.

Merci de vous faire connaître en mairie.

Médaille d'Honneur du Travail

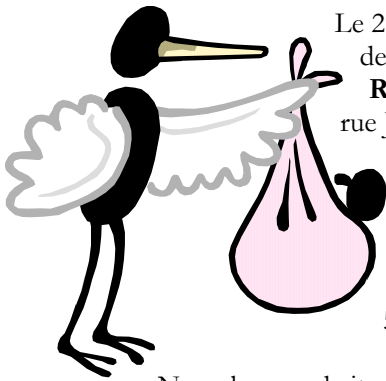
Promotion du 14 juillet

Nous tenons à féliciter :

Béatrice Fontaine et **Patrick Devimes** pour la médaille d'Or (35 ans)

Michel Guipon et **Georges Lombard** pour la médaille Grand Or (40 ans).

Naissances



Le 29/08/2007 à Abbeville de **Kylian, Dylan, Romain VACOSSIN**, 80 rue Jacques Mallet.

Le 07/10/2007 à Abbeville de **Thibault, Roland, Fabrice HECQUET**, 500 Route Nationale.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et félicitons les heureux parents.

Vie Associative

Rencontres et Loisirs

Le prochain rendez vous de l'association est le dimanche 28 octobre avec le retour du concert à l'église à 16 heures.

Nous vous attendons très nombreux pour écouter le groupe

All Of Swing - Jazz Manouche

Pour tout savoir sur le groupe :

Allofswing.jazzmanouche@laposte.net

0811 112 112

Aujourd'hui en France, près d'un million de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et pour chacune d'entre elles, une famille entière est confrontée aux difficultés médicales, sociales, financières et psychologiques déclenchées par la maladie.

En cette année où la maladie d'Alzheimer a été déclarée Grande Cause Nationale, France Alzheimer renforce ses actions de soutien par la mise en place d'un numéro AZUR permettant à tous de joindre une association locale à partir d'un même numéro facile à retenir :

0811 112 112

Picardie Avantage Isolation

Le prêt à taux 0%

pour l'isolation de votre maison

Dans le cadre de sa nouvelle politique énergétique, le Conseil Régional de Picardie a mis en place un dispositif innovant de crédit co-bonifié pour les particuliers propriétaires de logements situés en Picardie, souhaitant faire réaliser des travaux d'isolation des toitures ou additionnelle.

Ce prêt « Picardie Avantage Isolation », ouvert à tous, sans aucune condition de revenus, permet aux propriétaires de maisons individuelles, construites avant 1982, de financer leurs travaux d'isolation, réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant maximum de 6.500 euros. Les intérêts du prêt sont totalement pris en charge par le :

Conseil Régional de Picardie.

11 mail Albert 1^{er}

BP 2616

80026 Amiens Cedex 1

N° VERT : 0800 599 116

Tél. : 03.22.97.37.37

www.picardie.fr



L'ADIL, vous connaissez ?

Construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux, l'ADIL, un service personnalisé à votre disposition.

Comment le contacter ?

Par téléphone au : 03.22.71.84.50

Par courriel : adil.80@wanadoo.fr

Sur rendez-vous à Amiens

13 Bd Maignan Larivière

39 39

La documentation française délivre des renseignements administratifs à tout usager à l'aide de son service téléphonique 39 39 « *Allo service public* » et de son portail Internet www.service-public.fr

Ces deux services visent à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

DECOLLEZ

Avec la

Mission locale de la Picardie Maritime !

Destinée aux 16-25 ans sortis du système scolaire, la Mission Locale vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches d'insertion sociale et professionnelle.

L'emploi

Vous pouvez élaborer votre parcours vers l'emploi avec un conseiller, tout en bénéficiant de l'espace emploi pour préparer vos CV et lettre de motivation.

La formation

Besoin d'aide pour trouver la bonne formation, les financements, ou bien faire le point sur vos compétences ? Votre conseiller est là.

Les services

Vous pourrez discuter de vos préoccupations et de vos projets, parler de santé, logement, mobilité,... et bénéficier des différents dispositifs comme le parrainage, la destination vacances, le point écoute et bien d'autres.

Les deux sites de la Mission Locale de la Picardie Maritime (Abbeville et Friville Escarbotin) suivent les jeunes sur les 169 communes de l'Arrondissement d'Abbeville.

Siège social – 82, rue Saint-Gilles – Abbeville

Tél. : 03.22.20.14.14

Fax : 03.22.20.14.10

E-Mail : mlpm@mlpm.org

Ouverture des déchetteries

| Déchetterie | Agenvillers | Noyelles s/m |
|-------------|---------------|-------------------------------|
| Mercredi | 8h30 à 12h | 13h30 à 17h00 |
| Vendredi | | 8h30 à 12h00 13h30 à 17h00 |
| Samedi | 13h30 à 17h00 | 8h30 à 12h00 |
| Dimanche | | 8h30 à 12h00 |

Les déchetteries seront fermées le dimanche 11 novembre.



Numéros d'urgence gratuits

SAPEURS-POMPIERS : 18

Samu : 15 (quand ça ne peut pas attendre)

Police : 17

Centre anti-poisons de Lille : 03.20.44.44.44.

Gendarmerie de Nouvion :
03.22.23.15.17

EDF : 0810.030.333 ou 0810.333.080

GDF : 0810.800.801 ou
0810.433.080

